

Office national du film du Canada

Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025

L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député
Ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes
et ministre responsable des Langues officielles

Canada 

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, 2025

Numéro NF1-5F-PDF au catalogue

ISSN 2560-922X

Aussi disponible en anglais sous le titre : 2024-25 Departmental Results Report

Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 de l'Office national du film du Canada

Table des matières

- [En un coup d'œil](#)
- [Message du ministre](#)
- [Message de l'administratrice générale](#)
- [Résultats : Nos réalisations](#)
 - [Responsabilité essentielle 1 : Programmation et production audiovisuelles](#)
 - [Responsabilité essentielle 2 : Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [Faits saillants des états financiers](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Définitions](#)

En un coup d'œil

Le présent rapport sur les résultats ministériels présente les réalisations réelles de l'Office national du film (ONF) par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans son [Plan ministériel pour 2024-2025](#).

- [Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel](#)

Principales priorités

L'ONF a cerné les principales priorités suivantes pour 2024-2025 :

- Offrir une programmation représentative de la diversité linguistique, régionale et culturelle du pays ;
- Renouveler l'appui aux cinéastes de la relève ainsi qu'aux réalisatrices et réalisateurs indépendants de partout au pays, notamment par l'entremise du programme d'Aide au cinéma indépendant du Canada (ACIC) et du Filmmaker Assistance Program (FAP) ;
- Susciter l'engagement des auditoires avec des œuvres inspirantes, qui favorisent le dialogue et qui renforcent l'identité canadienne ;

- Renforcer les opérations liées à la programmation en y intégrant des outils de gestion de la production ;
- Renforcer la relation et les interactions de l'ONF avec son public ;
- Entamer une transformation des méthodes et des structures de distribution de façon à accroître les auditoires au Canada et dans le monde ;
- Veiller à ce que les œuvres de l'ONF soient préservées et à ce que leur pérennité soit assurée pour les générations futures ;
- Demeurer un acteur incontournable de l'écosystème audiovisuel canadien ;
- Intégrer la durabilité environnementale, la responsabilité sociale et les pratiques de gestion éthique au cœur de la gouvernance.

Faits saillants pour l'ONF en 2024-2025

- Budget principal des dépenses (y compris les services internes) : 82 351 797\$
- Fonds renouvelable (y compris les services internes) : 123 198\$
- Total des dépenses réelles (y compris les services internes) : 82 474 995\$
- Personnel équivalent temps plein total (y compris les services internes) : 342

Pour tout savoir sur les dépenses totales et les ressources humaines de l'ONF, veuillez consulter la [section Dépenses et ressources humaines](#) de son rapport complet sur les résultats ministériels.

Sommaire des résultats

Voici un résumé des résultats atteints par le ministère en 2024-2025 dans ses principaux secteurs d'activité, appelés « responsabilités essentielles ».

Responsabilité essentielle 1 : Programmation et production audiovisuelles

Budget principal des dépenses : 38 430 538\$

Fonds renouvelable : 3 083\$

Total dépenses réelles : 38 433 621\$

Personnel équivalent temps plein réel : 118

En 2024-2025, l'ONF a optimisé sa structure organisationnelle de production, consolidé ses pratiques et ses outils de gestion et élaboré un cadre de programmation national pour offrir aux Canadiennes et Canadiens des contenus rassembleurs et centrés sur les enjeux de l'heure de toutes les régions du pays. L'ONF a également réaffirmé son rôle de centre mondial d'excellence en production audiovisuelle en remportant 93 distinctions, en créant le Lab d'innovation et en développant un cadre éthique d'utilisation de l'intelligence artificielle. L'institution a soutenu la relève, notamment par l'entremise de

ses programmes de mentorat Hothouse et Alambic, tout en assurant la représentation des voix autochtones et des perspectives féminines. Ces actions reflètent son engagement envers l'innovation, la diversité culturelle et l'inclusion dans le paysage médiatique canadien.

Pour en savoir davantage sur « [Programmation et production audiovisuelles](#) », veuillez consulter la section Résultats : Nos réalisations de son rapport sur les résultats ministériels.

Responsabilité essentielle 2 : Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires

Budget principal des dépenses : 29 013 247\$

Fonds renouvelable : 40 231\$

Total des dépenses réelles : 29 053 478\$

Personnel équivalent temps plein réel : 146

En 2024-2025, en plus de la mise en place du nouveau processus d'approbation des projets (*greenlight*) et de la structure organisationnelle qui en permet le bon fonctionnement, l'organisation a amorcé un virage stratégique avec la création de quatre nouvelles unités d'affaires de marketing et d'une équipe de services créatifs, qui ont pour mandat d'élargir les auditoires et de stimuler leur engagement. L'offre éducative a été revue et simplifiée afin d'en démocratiser l'accès pour le personnel enseignant et les élèves. L'expérience numérique a aussi été bonifiée grâce à des améliorations apportées au site de visionnage en ligne et aux applications mobiles et télé. Enfin, les expertises en préservation et en conservation ont été regroupées sous une même direction et une unité spécialisée consacrée aux archives connexes aux œuvres a été créée, de façon à renforcer la mission patrimoniale de l'organisation.

Pour en savoir davantage sur « [Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires](#) », veuillez consulter la section Résultats : Nos réalisations de son rapport sur les résultats ministériels.

Message du ministre

Le portefeuille du Patrimoine canadien rassemble des organismes aux mandats variés qui œuvrent à la promotion des arts, de la culture, du patrimoine et des droits de la personne. Ensemble, ils forment l'un des portefeuilles les plus diversifiés du gouvernement du Canada. Ces organismes, dont l'Office national du film du Canada (ONF), font appel à leur expertise pour bâtir une société qui nous ressemble et qui se distingue à l'échelle mondiale pour son excellence, sa créativité, ses valeurs communes et sa riche diversité.

L'exercice 2024-2025 a débuté par des transformations majeures à l'ONF visant à moderniser ses opérations. L'organisation a revu ses fonctions internes afin d'optimiser son efficacité, de mieux utiliser ses ressources et de mobiliser ses talents, dans le but de remplir son mandat et de respecter ses engagements, au sein d'une industrie en constante transformation.



Parallèlement, l'ONF a entrepris une vaste consultation pancanadienne auprès de ses partenaires et collaborateurs et collaboratrices dans le cadre de l'élaboration de son Plan stratégique 2025-2028. Cette démarche témoigne de sa volonté d'écouter, de rassembler, et de bâtir une vision commune pour l'avenir. L'organisation s'est également pleinement investie dans les travaux de modernisation du secteur audiovisuel en prenant part aux consultations du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC) sur la définition du contenu canadien.

Grâce à ses six unités de production réparties à travers le pays, l'ONF continue de mettre en valeur des récits qui reflètent la richesse linguistique, régionale et culturelle du Canada. Il demeure fidèle à ses engagements en matière de diversité et d'inclusion, en assurant la parité entre les sexes et la représentation équitable des voix marginalisées, sous-représentées ou déformées dans le milieu du cinéma.

Au cours de l'année, l'ONF a produit près d'une quarantaine de nouvelles œuvres audiovisuelles d'artistes de tout le pays qui racontent et documentent la singularité et la richesse des récits canadiens et autochtones. La vaste collection de plus de 7000 titres de l'ONF, accessibles gratuitement en ligne, a généré plus de 57 millions de visionnements à l'échelle mondiale et ainsi contribué à refléter l'identité canadienne, à renforcer l'engagement démocratique et à nourrir l'avenir créatif du pays.

C'est avec fierté que je présente le Rapport sur les résultats ministériels de 2024-2025 préparé par l'Office national du film du Canada. Je suis heureux de pouvoir compter sur les organismes du portefeuille du Patrimoine canadien pour tracer la voie vers un Canada toujours plus fort et plus uni.

L'honorable Steven Guilbeault

Ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles

Message de l'administratrice générale

J'ai de l'ambition pour l'ONF.

Je me demande constamment comment l'ONF, avec son personnel dévoué et son mandat national unique, peut mieux servir encore les Canadiennes et les Canadiens.

Comment faire en sorte qu'un plus grand nombre de nos concitoyens et concitoyennes connaissent nos œuvres, les partagent et s'en inspirent pour entrer en conversation ? Comment s'assurer que les artistes continuent de proposer des façons originales de repenser nos récits et se lancent en toute confiance dans l'expérimentation ? Comment faire savoir aux plus jeunes générations qu'elles ont une place au sein de l'ONF ? Comment garantir la pérennité de cette vénérable organisation qui nourrit et promeut la culture et l'identité canadiennes depuis plus de huit décennies ?



L'exercice 2024-2025 a été le point de départ de cette réflexion. Au cours de l'année, nous avons jeté les bases d'une vision ambitieuse pour l'avenir de l'ONF et mis en place les structures et les processus de travail pour y arriver, tout en poursuivant notre mandat national de producteur et de distributeur public.

Nous avons entrepris une vaste consultation auprès de l'industrie pour concevoir notre plan stratégique des trois prochaines années et mis à contribution notre personnel pour imaginer l'ONF de demain. Notre vision : nous assurer que nos récits servent plus que jamais de force unificatrice, qu'ils renforcent les moyens d'action des communautés et qu'ils libèrent l'expression créatrice de nos artistes.

Parallèlement à cette vaste consultation, nous avons revu l'ensemble de nos processus internes de manière à les actualiser et les rendre plus efficaces. Cela a exigé de prendre des décisions importantes et parfois difficiles, qui ont entraîné l'abolition de plus de 80 postes, la création d'une trentaine d'autres et la mise à jour de dizaines d'autres encore. Ces choix ont été guidés par notre volonté d'assurer la pérennité de nos activités tout en maintenant un haut niveau d'excellence opérationnelle. Ils nous ont également permis de réinvestir quelque 5 millions de dollars en production et de diriger nos ressources vers les initiatives qui servent le cœur de notre mandat, en cohérence avec notre vision stratégique à long terme.

Cette vision a également été soutenue par la création du Lab innovation, qui stimule l'innovation dans tous les secteurs de l'ONF. Son équipe dévouée travaille avec et pour les équipes en place, de façon à assurer une transversalité et une collaboration constante dans la recherche de solutions, que cela touche la production, la distribution ou la conservation. Une dynamique renouvelée qui nous permet de préserver notre tradition d'innovation. Fait important à noter : tous les résultats et apprentissages du Lab d'innovation seront partagés avec l'industrie.

Assumant pleinement notre leadership dans l'écosystème audiovisuel du pays, nous avons déposé un mémoire sur la définition d'émission canadienne dans le cadre de l'Avis de consultation de radiodiffusion 2024-288 du CRTC de mai 2025.

Nous y avons défendu la nécessité d'inclure des éléments culturels dans la définition d'émission canadienne en plus de rappeler le rôle fondamental du film documentaire au Canada.

Croyant aussi à l'importance du cinéma indépendant, nous avons amélioré notre programme d'aide ACIC-FAP, en concertation avec un groupe de cinéastes. Créé il y a plus de 50 ans, ce programme nouvellement élargi continue de soutenir les réalisatrices et réalisateurs indépendants de tout le pays en leur offrant des services de postproduction de très haute qualité.

Dans la dernière année, nos unités de production, réparties à travers le pays et étroitement liées aux communautés de création, ont produit 39 œuvres originales et audacieuses qui ont été primées dans nombre de festivals au pays et dans le monde entier. Preuve que les films documentaires et d'animation d'auteur canadiens ont une résonance tant chez nous qu'à l'étranger.

Au chapitre de l'engagement de nos auditoires, nous avons collaboré avec des associations et des groupes divers pour organiser plus de 2300 projections communautaires. Celles-ci se sont tenues dans plusieurs villes réparties dans les 13 provinces et territoires et ont cumulé près d'un million et demi de vues. De façon générale, les œuvres de l'ONF ont attiré un public en hausse, avec 31 millions de visionnages au Canada et 57,3 millions de visionnages dans le monde.

Fidèles à nos engagements en faveur d'une représentation équitable des groupes sous-représentés, devant et derrière la caméra, nous avons consolidé nos acquis et atteint la majorité des cibles fixées. En 2024-2025, ce sont 36 % des productions en cours qui ont été réalisées par des cinéastes s'identifiant comme personnes noires ou de couleur, ce qui dépasse notre cible de 30 %. Cette année encore, 25 % des dépenses de production ont été consacrées à des œuvres réalisées par des cinéastes autochtones, comparativement à notre cible de 15 %. La parité hommes-femmes est elle aussi maintenue et près du quart des projets sont réalisés par des cinéastes provenant de communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les communications internes ont également pris un nouvel essor avec la mise en place d'outils plus constants et bidirectionnels, et grâce à des initiatives de reconnaissance du personnel.

La dernière année a pavé la voie à l'avenir. Un avenir proche et chargé de défis. Un avenir enthousiasmant lorsqu'on sait le talent et la fougue des artistes de ce pays. En tant que Canadiennes et Canadiens, nous aurons besoin de notre force commune tranquille pour affirmer notre culture et notre identité, les préserver et les faire connaître au monde entier.

Et le Canada peut compter sur l'ONF pour y arriver.

Suzanne Guèvremont
Commissaire du gouvernement à la cinématographie et présidente
Office national du film du Canada

Résultats : Nos réalisations

Responsabilités essentielles et services internes

- Responsabilité essentielle 1 : Programmation et production audiovisuelles
- Responsabilité essentielle 2 : Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires
- Services internes

Responsabilité essentielle 1 : Programmation et production audiovisuelles

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l'égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Principaux risques
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Priorités gouvernementales connexes
- Répertoire des programmes

Description

L'Office national du film a le mandat de créer des œuvres audiovisuelles pertinentes et innovatrices qui font connaître le Canada et ses diverses perspectives au peuple canadien et au reste du monde. L'Office national du film travaille avec des cinéastes, des créateurs et des créatrices provenant de toutes les régions du pays pour produire des documentaires, des animations, des œuvres interactives et immersives d'exception enracinés dans les expériences et les réalités canadiennes. L'Office national du film se doit d'être un milieu propice à l'innovation technologique et cinématographique, et ce, sur la scène tant nationale qu'internationale. L'Office national du film se donne l'objectif de refléter les points de vue et les expériences de communautés qui sont systématiquement sous-représentées dans le paysage médiatique, et d'innover dans la création de nouvelles formes et approches pour raconter des histoires.

Répercussions sur la qualité de vie

L'ONF produit des œuvres documentaires et d'animation qui favorisent le dialogue sur des enjeux sociaux et culturels au Canada. Ces productions s'alignent principalement avec le domaine Société du Cadre de qualité de vie pour le Canada, en abordant des thèmes liés à la composante Culture et identité, à savoir les pratiques culturelles, les valeurs communes, les langues autochtones, les sports et loisirs, etc. À titre d'organisme public, l'ONF contribue aussi à la composante Cohésion sociale et rapports sociaux, en diffusant des récits ancrés dans les réalités canadiennes et en renforçant le sentiment d'appartenance à des collectivités locales. Les œuvres produites par l'ONF traitent également de questions inscrites dans les domaines Environnement (p. ex. : changements climatiques, catastrophes naturelles), Santé (p. ex. : santé mentale perçue) et Saine gouvernance (p. ex. : discrimination, sécurité, participation électorale). Finalement, la production de l'ONF contribue à l'une des deux perspectives transversales du Cadre, soit la perspective de l'équité et de l'inclusion. En effet, l'organisation applique des cibles concrètes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, de façon à assurer une représentation juste des voix à l'écran comme dans ses équipes de création.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 1 : Programmation et production audiovisuelles.

Tableau 1 : Les œuvres de l'ONF sont le reflet des perspectives pancanadiennes

Le tableau 1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à « Les œuvres de l'ONF sont le reflet des perspectives pancanadiennes » au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs du Québec	32 %–45 %	31 mars 2025	2022–2023 : 45 % 2023–2024 : 44 % 2024–2025 : 42 %
Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Ontario	15 %–25 %	31 mars 2025	2022–2023 : 14 % 2023–2024 : 17 % 2024–2025 : 23 %
Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Atlantique	8 %–15 %	31 mars 2025	2022–2023 : 11 % 2023–2024 : 13 % 2024–2025 : 14 %
Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs des Prairies canadiennes, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest	10 %–18 %	31 mars 2025	2022–2023 : 17 % 2023–2024 : 12 % 2024–2025 : 10 %
Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de la Colombie-Britannique et du Yukon	11 %–21 %	31 mars 2025	2022–2023 : 14 % 2023–2024 : 14 % 2024–2025 : 11 %

Tableau 2 : L'ONF est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelle

Le tableau 2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à « L'ONF est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelle » au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Nombre de prix remportés dans les festivals et les galas	80	31 mars 2025	2022–2023 : 99 2023–2024 : 95 2024–2025 : 93

Tableau 3 : L'ONF encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadiennes

Le tableau 3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à « L'ONF encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadiennes » au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Pourcentage des productions achevées, signées par la relève	25 %	31 mars 2025	2022–2023 : 65 % 2023–2024 : 61 % 2024–2025 : 41 %
Pourcentage des productions achevées, réalisées par des cinéastes et créateurs autochtones	15 %	31 mars 2025	2022–2023 : 6 % 2023–2024 : 20 % 2024–2025 : Non disponible ¹
Pourcentage de productions achevées, réalisées par des femmes	40 %	31 mars 2025	2022–2023 : 65 % 2023–2024 : Non disponible ² 2024–2025 : Non disponible ³

La [section Résultats de l'infographie de l'ONF dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés à son répertoire de programmes.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à « Programmation et production audiovisuelles » en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus dans le plan ministériel de l'ONF pour l'exercice.

Les œuvres de l'ONF sont le reflet des perspectives canadiennes

Résultats obtenus

- Déterminé à créer des récits issus de tous les coins du pays, l'ONF a atteint ses cibles de représentation géographique. L'atteinte de ce résultat a été facilitée par les changements apportés à la structure organisationnelle de production dans le cadre d'un plus grand exercice d'efficacité et de restructuration achevé au début de l'année financière. Désormais, l'ONF compte six unités de production, dirigées par quatre productrices exécutives : l'Unité documentaire de l'Ouest, l'Unité documentaire du Centre, l'Unité documentaire de l'Est, l'Unité documentaire francophone, l'Unité d'animation anglophone et l'Unité d'animation francophone. L'équipe des opérations et celle du soutien technique appuient l'ensemble des unités de production de façon souple et agile afin de répondre à leurs besoins en temps réel. La nouvelle structure assure l'uniformisation et l'harmonisation des pratiques de production, ce qui facilite la collaboration entre les unités à travers le pays.

¹ L'ONF a mis en place un questionnaire d'autodéclaration utilisé depuis l'année financière 2023-2024. Le questionnaire étant confidentiel, non obligatoire et les renseignements recueillis utilisés sous forme agrégée, l'ONF n'est plus en mesure de fournir l'information pour les œuvres achevées. Celle-ci sera remplacée par les données concernant les œuvres en cours, qui comprennent notamment l'identité et l'expression de genre ainsi que l'identité autochtone.

² Ibidem.

³ Ibidem.

- L'uniformisation des pratiques de production a également été renforcée par la mise en œuvre du processus d'approbation des nouveaux projets (feu vert) et l'utilisation du logiciel de suivi de production Autodesk Flow Production Tracking (anciennement ShotGrid). En 2024-2025, l'ONF a raffiné son processus d'approbation basé sur la collaboration active de diverses équipes, y compris celle du marketing. Ce processus assure une prise de décision rigoureuse et transparente et permet de réduire les risques, notamment en ce qui a trait aux échéanciers de production. Parallèlement, l'institution a intégré l'usage du logiciel de gestion de projets de production Autodesk Flow Production Tracking. Cette technologie permet un suivi des productions en temps réel, facilite la coordination entre les unités de production et l'ensemble de l'organisation, et offre une vue d'ensemble des productions de l'ONF.
- Finalement, l'année 2024-2025 a été marquée par l'élaboration du cadre de programmation. Ce cadre préconise une approche nationale, cohérente et intentionnelle pour l'ensemble des œuvres produites par les unités de production. Il tient compte tant du mandat, de la représentativité canadienne et des divers engagements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion de l'ONF, que de la stratégie de distribution, des habitudes du public et des ressources disponibles. À partir de 2025-2026, le cadre de programmation de l'ONF orientera la mise en place d'une programmation équilibrée et diversifiée qui offrira aux Canadiennes et Canadiens des contenus rassembleurs et centrés sur les enjeux de l'heure de toutes les régions du pays. La mise en œuvre de ce processus sera soutenue par la technologie Autodesk Flow Production Tracking, adaptée pour servir d'outil de planification.

L'ONF est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelles

Résultats obtenus

- Les œuvres de l'ONF, tant documentaires que d'animation, ont remporté 89 prix et mentions au Canada et à l'international au cours de l'année. Le prix Betty-Youson du meilleur court métrage documentaire canadien du prestigieux festival Hot Docs remis au film ***Am I the skinniest person you've ever seen? (Suis-je la plus maigre ?)*** d'Eisha Marjara, le prix de la Guilde canadienne des réalisateurs de la meilleure animation canadienne du Festival international du film d'animation d'Ottawa pour ***In the Shallows (En surface)*** d'Arash Akhgari et le Prix du meilleur long métrage canadien au Festival du film Available Light décerné au long métrage documentaire ***7 Beats Per Minute (7 battements par minute)*** de Yuqi Kang n'en sont que quelques exemples. À lui seul, le long métrage documentaire ***Any Other Way: The Jackie Shane Story (Vivre et laisser vivre : la voix de Jackie Shane)***, de Michael Mabbott et Lucash Rosenberg-Lee, a remporté huit prix et mentions au cours de l'année, au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Aux distinctions remportées par les œuvres de l'ONF se sont ajoutés les prix individuels attribués à des cinéastes.
- Fidèle à sa réputation de centre mondial d'excellence en production audiovisuelle, l'ONF continue de repousser les frontières avec des projets novateurs. En 2024-2025, l'ONF a créé le Lab d'innovation, qui vise à faciliter l'adoption progressive de nouvelles pratiques et technologies par l'ensemble de l'institution, y compris en production. Le projet-prototype ***Jeu de société*** (titre de travail), dont l'idée a émané du Lab d'innovation en 2024-2025, en est un bel exemple. L'objectif de ce projet de création de contenu francophone destiné à YouTube et aux plateformes sociales est de développer un format documentaire original, accessible et adapté aux jeunes générations. Alliant une production allégée grâce à des outils d'intelligence

artificielle à l'authenticité et à la rigueur des contenus, *Jeu de société* renforcera la présence de l'ONF dans l'espace médiatique contemporain.

- Pour demeurer à l'avant-garde de l'évolution de l'industrie audiovisuelle, en 2024-2025, l'ONF a développé son cadre éthique d'utilisation de l'intelligence artificielle. Ce cadre s'appuie sur les résultats pratiques de nombreuses explorations menées par le Lab d'innovation dans le courant de l'année et résulte de la collaboration entre différents secteurs de l'ONF. Le développement de ce cadre sera suivi par la mise en place d'un comité de gouvernance en matière d'intelligence artificielle à l'ONF.

L'ONF encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadiennes

Résultats obtenus

- En 2024-2025, l'ONF a renouvelé son engagement envers la relève en audiovisuel en lançant de nouvelles éditions de ses deux programmes de mentorat structurants, conçus pour soutenir les talents émergents : les programmes Hothouse (quinzième édition) de l'Unité d'animation anglophone et Alambic (deuxième édition) de l'Unité d'animation francophone. La quinzième édition de Hothouse a permis à de jeunes artistes en animation de réaliser un court métrage d'une minute sur le thème « *People Watching* », dans un cadre alliant mentorat artistique et expertise technique. La deuxième édition du programme de mentorat Alambic s'adressait à des créateurs et créatrices francophones en début de parcours. Lors de cette édition, les artistes étaient appelés à réaliser des films documentaires animés d'une durée maximale de trois minutes sur le thème « Animer le réel ». Les initiatives Hothouse 15 et Alambic 2 illustrent concrètement la volonté de l'ONF d'offrir aux nouveaux talents une première expérience professionnelle dans un environnement de production réel. L'institution confirme ainsi son rôle de catalyseur de talents émergents, en offrant un tremplin structuré à la prochaine génération de créatrices et créateurs canadiens tant anglophones que francophones.
- L'année 2024-2025 a également été riche en productions qui abordent de façon authentique et sensible la relation à la nature, les légendes, les savoirs et l'histoire autochtones. Les œuvres *Siksikakowan: The Blackfoot man (Siksikakowan: l'homme pied-noir)*, *Inkwo for When the Starving Return (Inkwo à la défense des vivants)*, *Northlore (Légendes du Nord)* et *Wilfred Buck* ont reçu un accueil favorable de la critique et du public et remporté 11 prix et mentions avant la fin de l'année financière.
- L'ONF a également maintenu son engagement en matière de représentation des femmes, tant devant que derrière la caméra. Avec des femmes à la tête de toutes ses unités de production et un grand nombre de femmes à la barre des projets, l'ONF peut affirmer que le point de vue des femmes est pris en considération dans sa production. De plus, plusieurs œuvres de l'année écoulée reflètent l'expérience vécue de femmes de tous âges et de tous les horizons, du court métrage d'animation *Hairy Legs (Poil aux jambes)*, qui aborde la rébellion adolescente contre les normes sociales imposées aux femmes, au long métrage documentaire *The Nest (Le nid)*, qui retrace l'histoire de lignées de matriarches et de rebelles politiques tombées dans l'oubli.
- Finalement, compte tenu de l'ampleur de l'exercice d'efficiency et de restructuration entrepris au début de l'année 2024-2025, le renouvellement des politiques sur la coproduction demeure une priorité pour l'institution et sera traité au cours des prochains exercices.

Principaux risques

L'ONF a pallié les risques opérationnels en mettant efficacement en place une nouvelle structure opérationnelle de production au début de l'année financière 2024-2025. En effet, cet exercice lui a permis de normaliser les processus de production et de les rendre plus efficaces. L'équipe des opérations, responsable des processus et de l'utilisation des systèmes internes, assure désormais une meilleure distribution des ressources humaines en fonction des besoins des unités de production, qui fluctuent selon le calendrier de production de chacune. Le risque lié à la difficulté de planification anticipé dans le Plan ministériel 2024-2025 a également été atténué grâce à la mise en place du nouveau processus d'approbation de projets (feu vert). Ce processus comprend la consultation de spécialistes internes, ce qui permet de réduire les risques liés aux aspects juridiques, aux communications, à la distribution, à l'utilisation des ressources techniques, ainsi qu'au respect des échéanciers de production.

Le changement de sa structure opérationnelle et l'optimisation de ses processus de production ont également permis à l'ONF de demeurer actuel dans le marché audiovisuel en pleine évolution et de continuer à produire des films originaux et percutants. Grâce à l'allègement du flux opérationnel en 2024-2025, l'ONF a pu consolider sa capacité de production, de façon à allier flexibilité, agilité et efficacité. En effet, soutenues par les équipes des opérations et des services techniques, les équipes de création peuvent se consacrer pleinement à la production de contenu canadien authentique et de grande qualité. De plus, l'intégration du logiciel de gestion de projets de production Autodesk Flow Production Tracking, qui permet un accès facile et en temps réel aux données de l'ensemble des projets de l'organisation, a facilité une prise de décisions éclairée en matière de production.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 4 : Aperçu des ressources requises pour « Programmation et production audiovisuelles »

Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Budget principal des dépenses	37 079 225	38 430 538
Fonds renouvelable	0	3 083
Total des dépenses	37 079 225	38 433 621
Équivalents temps plein	158	118

La [section Finances de l'infographie de l'ONF dans l'InfoBase du GC](#) et la [section Personnel de l'infographie de l'ONF dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui correspondent à cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes Plus

L'ONF est demeuré fidèle à son engagement de donner une voix aux groupes systématiquement sous-représentés dans le paysage médiatique canadien. En 2024-2025, l'institution a porté à l'écran l'expérience vécue de personnes à l'intersection d'appartenances identitaires et faisant face à plusieurs

obstacles systémiques : membres de la communauté 2ELGBTQIA+, personnes de couleur, personnes vivant avec un trouble de santé mentale, personnes immigrantes, etc. Derrière la caméra, l'ONF s'est engagé à ce que plus de 30 % de ses projets de production et de coproduction en cours en 2024-2025 soient l'œuvre de cinéastes qui s'identifient comme personnes noires ou de couleur. L'organisation a réussi à atteindre cette cible ambitieuse et à présenter une programmation équitable qui fait entendre les voix d'artistes appartenant à des groupes sous-représentés et racisés.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable

En 2024-2025, l'ONF a continué de soutenir les Objectifs de développement durable (ODD) par l'entremise de sa production audiovisuelle. À titre d'exemple, le long métrage documentaire immersif ***Incandescence***, réalisé par Nova Ami et Velcrow Ripper, contribue à l'ODD 13 — Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques en proposant un nouveau regard sur le drame des incendies géants et en explorant les pratiques autochtones de brûlage contrôlé, qui peuvent régénérer les terres et favoriser la résilience face aux changements climatiques. L'ONF a également contribué à l'ODD 16 — Paix, justice et institutions efficaces avec ***Les perdants*** de Jenny Cartwright, qui explore les failles du système électoral québécois, et ***Night Watches Us (Profilage nocturne)*** de Stefan Verna, qui présente une réflexion sociale sur la marginalisation, la violence et la recherche de justice. Ces films illustrent le pouvoir de la narration documentaire, qui permet de susciter des conversations importantes sur des questions liées aux inégalités systémiques, à la sécurité et à la démocratie. En offrant une tribune à des voix sous-représentées, l'ONF renforce son rôle dans la promotion d'une société plus inclusive, informée et responsable.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'apport de l'ONF au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans notre [stratégie ministérielle de développement durable](#).

Innovation

L'année 2024-2025 a été marquée par la création du Lab d'innovation, dont l'équipe s'emploie à accélérer la réalisation des objectifs stratégiques de l'institution grâce aux nouvelles technologies. Une partie du mandat du Lab d'innovation est d'analyser et d'explorer un nombre maximal d'outils d'optimisation et d'automatisation des processus de production, de la conception à la postproduction des œuvres. Cette année, plusieurs tests d'outils d'intelligence artificielle ont été menés, le tout dans le respect des normes d'éthique. Ces explorations témoignent de l'engagement de l'ONF à appliquer la technologie la plus récente à la production afin de continuer à réaliser des œuvres contemporaines et novatrices.

Répertoire des programmes

« Programmation et production audiovisuelles » est appuyée par les programmes suivants :

- Programmation et production audiovisuelles

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour « Programmation et production audiovisuelles » sur la [page Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Responsabilité essentielle 2 : Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l'égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Principaux risques
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Priorités gouvernementales connexes
- Répertoire des programmes

Description

L'Office national du film travaille pour que les Canadiens et Canadiennes de toutes les régions du pays aient accès à ses œuvres sous diverses formes. Comprendre les auditoires et leurs habitudes de consommation, rendre les contenus accessibles sur une variété de plateformes et porter les productions de l'Office national du film à leur attention fait ainsi intrinsèquement partie du mandat de l'institution. L'Office national du film est riche d'une collection qui compte au-delà de 13 000⁴ titres et qui constitue un pilier central du patrimoine culturel du Canada. La *Loi sur le cinéma* confère à l'Office national du film le mandat de conserver cette collection afin d'assurer sa pérennité et son accessibilité à la population du Canada et sur l'échelle internationale, aujourd'hui et à l'avenir.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine Société du Cadre de qualité de vie pour le Canada et, plus précisément, aux indicateurs Sentiment de fierté/d'appartenance au Canada, Perceptions positives de la diversité, Langues autochtones, Connaissance des langues officielles, Sentiment d'appartenance à une collectivité locale, par l'intermédiaire de toutes les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle. Elle contribue également au domaine Saine gouvernance et, plus particulièrement, à l'indicateur Place du Canada dans le monde, puisqu'elle inclut les activités mises en place par l'institution afin que le contenu canadien qu'elle produit soit visionné et apprécié à travers le monde.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 2 : Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires.

⁴ La description de la responsabilité essentielle Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires apparaît telle qu'elle a été approuvée avec le Cadre ministériel des résultats de 2017. La collection de l'ONF se bonifie au fil des ans et, en 2025, elle compte plutôt au-delà de 14 000 titres.

Tableau 5 : Les œuvres de l'ONF sont accessibles sur les plateformes numériques.

Le tableau 5 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à « Les œuvres de l'ONF sont accessibles sur les plateformes numériques » au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Nombre de titres offerts en ligne	6 300	31 mars 2025	2022–2023 : 5 915 2023–2024 : 6 508 2024–2025 : 7 602

Tableau 6 : Les œuvres de l'ONF sont visionnées à travers le monde.

Le tableau 6 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à « Les œuvres de l'ONF sont visionnées à travers le monde » au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Nombre de visionnages d'œuvres de l'ONF	52 000 000	31 mars 2025	2022–2023 : 59 348 229 2023–2024 : 57 240 612 2024–2025 : 57 287 709
Pourcentage de la population canadienne qui affirme avoir vu une production de l'ONF au cours de la dernière année	20%	31 mars 2025	2022–2023 : Non disponible 2023–2024 : Non disponible 2024–2025 : Non disponible ⁵

Tableau 7 : L'ONF est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne.

Le tableau 7 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à « L'ONF est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne » au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Nombre d'interactions entre l'ONF et ses auditoires en ligne	12 000 000 ⁶	31 mars 2025	2022–2023 : 12 324 680 2023–2024 : 7 448 259 2024–2025 : 6 527 471

⁵ Les résultats de cet indicateur sont obtenus par l'entremise d'un sondage quantitatif mené par une firme externe auprès d'un échantillon de Canadiens et Canadiennes de 18 ans et plus. Le sondage n'ayant pas été fait ces trois dernières années, ces résultats ne sont pas disponibles. L'ONF planifie un sondage pour l'année 2025-2026.

⁶ Cette cible était conditionnelle à la levée du moratoire envers les plateformes de la société META Platforms Inc. qui n'a eu lieu qu'à partir du quatrième trimestre.

Tableau 8 : Les œuvres de l’ONF sont préservées et leur pérennité est assurée pour les générations futures.

Le tableau 8 présente la cible, la date d’atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à « Les œuvres de l’ONF sont préservées et leur pérennité est assurée pour les générations futures » au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d’atteinte de la cible	Résultat réel
Pourcentage d’œuvres numérisées de la collection active	99,9%	31 mars 2025	2022–2023 : 99,9% 2023–2024 : 99,9% 2024–2025 : 99,9%
Pourcentage d’œuvres numérisées de la collection totale	86%	31 mars 2025	2022–2023 : 76% 2023–2024 : 80% 2024–2025 : 82%

La [section Résultats de l’infographie de l’ONF dans l’InfoBase du GC](#) présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés à son répertoire de programmes.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à « Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires » en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus dans le plan ministériel de l’ONF pour l’exercice.

En 2024-2025, le nouveau processus d’approbation des projets (*greenlight*) et la structure organisationnelle qui en permet le bon fonctionnement ont été mis en place. Plusieurs équipes de l’ONF sont dorénavant impliquées dès les premières étapes de développement des œuvres, notamment celles du marketing, qui veillent à ce que les projets sélectionnés répondent aux cibles de mise en marché et de distribution détaillées dans le Cadre de programmation. Ce cadre, élaboré par le marketing et la production, répond à des priorités stratégiques qui visent une distribution axée sur les auditoires. Chaque projet fait désormais l’objet d’un plan de distribution personnalisé, relié à l’une des quatre nouvelles unités d’affaires (Marchés, Impact, Diffusion en ligne et Animation), et bénéficie des ressources lui permettant de rejoindre son public cible, où qu’il soit, et de susciter son engagement.

Les œuvres de l’ONF sont accessibles sur les plateformes numériques

Résultats obtenus

- Auparavant une fenêtre de distribution secondaire, les plateformes numériques sont devenues l’une des meilleures avenues pour rejoindre les auditoires. L’ONF a ainsi créé l’unité d’affaires de la diffusion en ligne, qui se concentre sur les œuvres dont les qualités se prêtent au lancement sur les plateformes numériques, qu’il s’agisse de leur attrait visuel ou de leurs sujets pertinents et d’actualité. Ce mode de distribution offre aux titres une grande visibilité sur la plateforme onf.ca/nfb.ca, qui chaque mois cumule en moyenne 700 000 vues et 230 000 visites uniques.

- En plus d’être diffusés sur les chaînes de l’ONF (onf.ca/nfb.ca, YouTube, Vimeo), les films de la collection sont accessibles sur 150 plateformes numériques. Parmi celles-ci, on compte des chaînes YouTube comme la très populaire Real Stories de Little Dot Studios, des plateformes de vidéo à la demande par abonnement accessibles partout dans le monde telles DocuBay, des plateformes de diffuseurs traditionnels et des plateformes éducatives. En 2024-2025, ce sont plus de 1 500 titres qui ont ainsi été rendus accessibles à divers publics tant au Canada qu’à l’international.
- Pour souligner les 85 ans de l’ONF, une chaîne FAST anglophone a été lancée sur Pluto TV (Paramount), le principal service de télévision en continu gratuit. En tout, 120 titres de l’ONF y étaient proposés au Canada, sur tous les appareils intelligents. En 2024-2025, cette chaîne a généré plus de 500 000 vues.

Les œuvres de l’ONF sont visionnées à travers le monde

Résultats obtenus

- L’ONF a créé deux unités d’affaires de marketing ayant pour but d’appuyer la distribution d’œuvres ayant un fort potentiel international. D’abord, l’unité des marchés, qui promeut les documentaires dont la pertinence culturelle est universelle. Ces films se démarquent dans les marchés traditionnels des festivals, des salles de cinéma, des télédiffuseurs et des ventes internationales. Ensuite, l’unité de l’animation, consacrée à la mise en valeur de ce genre narratif, dont les œuvres trouvent une résonance dans les festivals au pays et à l’étranger.
- Année après année, les œuvres de l’ONF ont un écho à l’échelle internationale, et 2024-2025 n’y fait pas exception. Qu’il s’agisse du court métrage d’animation ***Inkwo for When the Starving Return*** (*Inkwo à la défense des vivants*), dont la première mondiale a eu lieu au prestigieux Festival du film de Sundance, du documentaire ***A Mother Apart*** (*Une mère à part*), diffusé sur la chaîne PBS, de la sélection de 11 œuvres au Festival international du film d’animation d’Annecy, ou du documentaire ***Any Other Way: The Jackie Shane Story*** (*Vivre et laisser vivre : la voix de Jacky Shane*), présenté dans plusieurs pays dont la Belgique, la France, la Grèce et le Royaume-Uni, les voix des cinéastes et les sujets qu’ils et elles portent font tomber les frontières.
- Toujours en 2024-2025, l’ONF a revu la stratégie d’exploitation de ses chaînes YouTube, qui cumulent plus de 630 000 abonnements. Il a retiré le géoblocage sur tous les titres pour lesquels il détenait des droits de distribution à l’extérieur du pays afin que leur accès ne soit plus limité au territoire canadien. De cette façon, l’ONF utilise des moyens facilement accessibles et abordables pour élargir ses auditoires à l’international.

L’ONF est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne

Résultats obtenus

- La restructuration interne effectuée en début d’année financière a permis à l’organisation de former une nouvelle équipe ayant entre autres pour mandat de créer du contenu numérique destiné, entre autres, à gagner de nouveaux auditoires, notamment le jeune public, et à susciter leur engagement. Pour ce faire, en 2024-2025, l’équipe a créé des centaines de capsules à valeur ajoutée pour les réseaux sociaux, tels des entretiens avec les cinéastes et des extraits de films présentés sous un nouvel éclairage. Le travail a porté ses fruits. En 2024-2025, l’ONF a vu une

hausse du nombre d'abonnements sur ses différents réseaux sociaux par rapport à l'année précédente : 13 % sur Instagram, 6 % sur YouTube, 5 % sur Vimeo et 3 % sur Facebook.

- Toujours en 2024-2025, le site ONF CAMPUS est devenu Éducation ONF. Les changements à la plateforme ont simplifié l'accès aux contenus éducatifs en permettant au personnel enseignant et aux millions d'élèves utilisateurs sur le territoire national d'y accéder en tout temps sans devoir se connecter. L'organisation a de plus transféré plus de 1000 titres vers la plateforme de visionnage en ligne gratuite de l'ONF, de façon à réunir tout le contenu éducatif sous un même toit.
- L'ONF a poursuivi le projet d'amélioration de la plateforme de visionnage en ligne amorcé en 2023-2024. Les modifications apportées à certaines fonctionnalités favorisent la mise en valeur des campagnes de mise en marché qui contribuent à accroître la découvrabilité des œuvres de l'ONF. Le design et la refonte graphique de la page d'œuvre ont été achevés et les mêmes changements ont été apportés aux applications mobiles et télé afin d'améliorer l'expérience utilisateur, qui est au cœur du projet. L'organisation a par ailleurs effectué un sondage, auquel 2500 Canadiennes et Canadiens ont répondu, de même qu'une série d'entrevues avec des testeurs et testeuses volontaires de différents statuts socioéconomiques et de partout au pays. Les données recueillies orienteront les prochaines améliorations des services numériques de l'ONF.
- La relation avec les auditoires est au cœur de la nouvelle unité d'affaires de l'impact, non seulement en ligne, mais au sein des communautés partout au Canada. L'unité s'emploie à créer un lien durable entre le public et le film afin que l'œuvre devienne un vecteur de changement dans la société. En 2024-2025, l'ONF a organisé près de 2300 projections publiques dans près de 430 villes au Canada réparties dans les 13 provinces et territoires.

Les œuvres de l'ONF sont préservées et leur pérennité est assurée pour les générations futures

Résultats obtenus

- La réorganisation des effectifs amorcée en début d'année financière, au cours de laquelle toutes les expertises de préservation et de conservation de l'ONF ont été réunies sous une même direction, a permis à l'organisation d'uniformiser ses pratiques et ses méthodes de travail et de créer une unité entièrement consacrée aux archives liées aux œuvres (documents textuels, photos, enregistrements sonores, etc.). Les standards de qualité pour lesquels l'ONF est reconnu dans le domaine de la préservation de contenus audiovisuels sont maintenant aussi appliqués à la préservation des documents contextuels aux œuvres.
- D'importantes activités ont retardé la numérisation des œuvres de l'ONF et l'atteinte de la cible fixée pour l'année financière, dont la collaboration avec des institutions qui, comme l'ONF, participent à la conservation du patrimoine audiovisuel. Ces ententes, avec la Cinémathèque québécoise et le Centre national pour la vérité et la réconciliation, ont nécessité l'utilisation de ressources de l'organisation, mais sans affecter négativement sa collection active, ni ses œuvres en cours de distribution ou celles dont la préservation et la pérennité pourraient autrement être mises en danger.

Principaux risques

Tout comme les autres acteurs de l'industrie audiovisuelle, l'ONF doit relever des défis liés à la découvrabilité de ses œuvres, submergées par la vaste offre en ligne. Les quatre unités d'affaires créées

au sein de la division du marketing en 2024-2025 permettront à l'organisation de mieux servir les nouveaux marchés et de mieux répondre aux nouvelles habitudes de consommation des auditoires, ce qui contribuera à donner plus de visibilité aux documentaires et aux films d'animation de l'ONF. L'unité de la diffusion en ligne offre notamment à l'ONF plus d'autonomie et de flexibilité. En lançant ses projets sur ses propres plateformes numériques, l'organisation ne dépend plus de diffuseurs ni de programmeurs de festivals ou de salles de cinéma. Elle assure un plein contrôle sur les premières de ses productions.

Deux grandes campagnes de mise en marché lancées pendant l'année financière ont aussi contribué à la découvrabilité des œuvres. La campagne « Visionnez canadien » visait à rappeler aux Canadiennes et Canadiens qu'ils ont accès à 7000 films sur la plateforme de visionnage et les applications de l'ONF, et ce, gratuitement. Elle a généré une augmentation de près de 20 % des nouveaux utilisateurs sur onf.ca/nfb.ca dans le mois suivant son lancement. La campagne « Courts métrages, grandes émotions », la plus grande campagne jamais réalisée à l'ONF pour les films d'animation, a quant à elle généré plus de 26 millions d'impressions, près de 10 000 visionnements de vidéos et 60 000 visites de pages Web.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 9 : Aperçu des ressources requises pour « Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires »

Le tableau 9 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Budget principal des dépenses	23 093 384	29 013 247
Fonds renouvelable	0	40 231
Total des dépenses	23 093 384	29 053 478
Équivalents temps plein	159	146

La [section Finances de l'infographie de l'ONF dans l'InfoBase du GC](#) et la [section Personnel de l'infographie de l'ONF dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui correspondent à cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes Plus

Depuis ses premiers engagements auprès des peuples autochtones et en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, l'ONF fait figure de chef de file dans l'industrie audiovisuelle et est reconnu comme une organisation égalitaire, ouverte et diversifiée, devant et derrière les caméras. Dans le cadre de sa responsabilité essentielle « Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires », ses engagements se traduisent notamment par la création de chaînes numériques thématiques mettant en vedette des voix sous-représentées. Ils se reflètent aussi dans les relations de l'organisation avec les diffuseurs autochtones canadiens, avec qui l'ONF privilégie la collaboration lorsqu'il s'agit de distribuer des œuvres à thématique autochtone ou en langues autochtones. En 2024-2025, dans le prolongement de ces actions, la nouvelle unité d'affaires de la diffusion en ligne s'est donnée pour mandat de célébrer

la culture, les voix et les identités canadiennes, et de valoriser les récits régionaux d'un océan à l'autre. La plateforme de visionnage en ligne de l'ONF est une fenêtre sur ces multiples réalités, et toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, sans distinction, y ont accès gratuitement.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable

Outre la démocratisation de l'offre éducative de l'ONF, qui, en donnant gratuitement l'accès à des films et à du contenu pédagogique, répond à l'objectif de développement durable (ODD) 4 (Éducation de qualité), de nombreuses productions de l'ONF contribuent, par leur thématique, à la mise en œuvre du programme des Nations Unies. Le documentaire ***Any Other Way: The Jackie Shane Story*** aborde plusieurs thèmes de l'ODD 10 (Inégalités réduites). ***A Man Imagined (Un homme imaginé)*** touche aux problèmes soulevés par les ODD 1 (Pas de pauvreté) et 3 (Bonne santé et bien-être). ***Forêts urbaines*** s'inscrit dans l'ODD 11 (Villes et communautés durables). C'est en donnant une voix à celles et ceux qui n'en ont pas et en braquant la lumière sur des réalités parfois difficiles que l'ONF sensibilise la population et contribue, à sa façon, à l'atteinte des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'apport de l'ONF au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans notre [stratégie ministérielle de développement durable](#).

Innovation

En 2024-2025, en collaboration avec leurs collègues du Lab d'innovation, les équipes de l'éducation et de la conservation ont travaillé à l'élaboration d'outils novateurs visant à répondre à des besoins précis. Parmi leurs trouvailles, des outils pédagogiques visant à identifier de manière plus efficiente les intersections entre les œuvres de l'ONF et les programmes scolaires de chacune des provinces. L'équipe de l'éducation a également testé des formats répondant davantage aux besoins du personnel enseignant avec lequel l'organisation collabore dans la création d'activités pédagogiques. L'équipe de la conservation a pour sa part testé des outils d'assistance par intelligence artificielle prometteurs qui favoriseront un triage plus rapide du matériel de chute de tournage. Ces outils permettront à l'équipe de rattraper un retard qui nécessiterait autrement une augmentation des ressources.

Répertoire des programmes

« Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires » est appuyée par les programmes suivants :

- Distribution des œuvres et interaction avec les auditoires;
- Promotion des œuvres et rayonnement de l'ONF;
- Conservation, préservation et numérisation des œuvres.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour « Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires » sur la [page Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)

- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Marchés attribués à des entreprises autochtones

Description

Les services internes désignent les activités et les ressources qui appuient un ministère dans son travail visant à remplir ses obligations générales et à exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

Demeurer un acteur incontournable dans le nouvel écosystème audiovisuel canadien

L'année 2024-2025 a été marquante pour l'évolution de l'institution. En début d'année, un exercice d'efficience et de restructuration majeur, incluant le réaménagement des effectifs, l'amélioration des pratiques et des outils de gestion de production et de distribution ainsi que le renforcement des valeurs d'équité et de diversité, a permis à l'ONF de continuer à remplir son mandat centré sur les créateurs et créatrices et les auditoires canadiens de façon plus agile, inclusive et performante.

Cette réorganisation a pavé la voie à la conception du Plan stratégique 2025-2028 de l'ONF. Ce plan s'appuie sur des consultations auprès de l'industrie et de collaborateurs et collaboratrices, réalisées au cours de l'année financière 2024-2025, et dresse les grandes priorités de l'organisation, qui appuient son ambition de refléter, de promouvoir et de préserver l'identité canadienne tout en demeurant une force mobilisatrice pour les artistes de tous les horizons. Durant l'année écoulée, l'ONF a également continué à déployer des efforts pour assurer sa viabilité financière à long terme afin de poursuivre la réalisation de son mandat de façon continue au service de la population canadienne.

En tant qu'acteur de premier plan de l'écosystème audiovisuel canadien, l'ONF a poursuivi son implication dans le chantier de modernisation du secteur audiovisuel. L'institution a participé à des consultations lancées par le CRTC, notamment celle visant à examiner la définition d'émission canadienne. En défendant la nécessité d'inclure des éléments culturels dans cette définition et en rappelant le rôle essentiel du genre documentaire pour la société canadienne, l'ONF a contribué à la discussion essentielle sur la durabilité et la croissance du secteur audiovisuel dans un paysage médiatique évolutif.

Une organisation représentative de la diversité culturelle canadienne, devant et derrière la caméra

En 2024-2025, l'ONF a consolidé sa gouvernance en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Les résultats du sondage sur l'EDI mené auprès du personnel au début de l'année ont orienté les actions de l'institution dans le domaine des ressources humaines et en développement organisationnel. Une gouvernance interne structurée a été mise en place. Celle-ci comprend un comité exécutif engagé à allouer les ressources nécessaires pour accélérer les progrès en EDI dans l'ensemble de l'organisation, un Comité EDI composé de champions et championnes gestionnaires, ainsi qu'un Conseil des employé(e)s EDI. De plus, l'institution a achevé un audit des politiques des ressources humaines pour pouvoir éliminer les barrières systémiques. Finalement, les gestionnaires ont reçu du soutien ciblé sous forme d'une formation obligatoire sur le leadership inclusif et d'une évaluation des compétences interculturelles. De nombreuses ressources en matière d'EDI sont maintenant offertes sur la page intranet dédiée, de façon à encourager des relations de travail inclusives et équitables.

La deuxième phase du déploiement du questionnaire d'autodéclaration de l'ONF⁷ a également été achevée. À la suite de l'enregistrement du fichier de renseignements personnels relatif au questionnaire d'autodéclaration auprès du Secrétariat du Conseil du Trésor en 2024, l'institution peut désormais utiliser les données collectées à des fins administratives.

En accord avec les priorités de son nouveau Plan stratégique 2025-2028, qui établit un engagement clair envers la souveraineté narrative autochtone et le respect des principes de la réconciliation et de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, l'institution a entrepris l'élaboration d'une stratégie autochtone qui l'aidera à progresser dans la réalisation de cet engagement. Par ailleurs, l'ONF continue à utiliser le document *Protocoles et chemins cinématographiques : un guide de production médiatique pour la collaboration avec les communautés, cultures, concepts et histoires des peuples des Premières Nations, Métis et Inuit* comme cadre de référence pour ses productions réalisées aux côtés des communautés autochtones et veille à ce que ses œuvres touchent aussi bien le public autochtone que le public canadien dans son ensemble. Parallèlement, l'ONF a activement participé à des activités de recrutement ciblées afin d'améliorer la représentation des Autochtones au sein de ses effectifs (p. ex. : présence à des foires de l'emploi, diffusion des offres d'emploi auprès d'organisations communautaires métisses, inuit et des Premières Nations, etc.). Ces efforts seront poursuivis l'année prochaine. Notons également que l'ONF a maintenu ses engagements envers les CLOSM. Notamment, l'institution a contribué à la reconduction de l'*Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire du Canada 2024-2028*, qu'elle a signée en octobre 2024.

Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'accessibilité 2023-2025 de l'ONF. Le personnel dispose désormais d'outils de formation, présentés sur la page intranet dédiée. L'ONF a également amorcé la création de son comité-conseil en matière d'accessibilité en élaborant son mandat et en sollicitant des suggestions de candidatures. Parmi les autres initiatives notables figurent l'amélioration de l'accessibilité du site web onf.ca et la rétroaction à des commentaires du public. En matière de développement durable, le comité vert a été renouvelé avec la participation accrue de cadres supérieurs afin de renforcer la capacité de transformation institutionnelle. L'ONF a également recueilli des données des deux dernières années sur les émissions de CO₂ liées aux déplacements.

⁷ Ce questionnaire a été mis en place pour recueillir des données sur l'identité autochtone, raciale ou ethnique, la situation de handicap, l'identité et l'expression de genre, l'appartenance à la communauté 2ELGBTQI+ et l'appartenance à une communauté de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) des cinéastes.

Finalement, des membres du personnel de l'ONF ont participé à des rencontres sectorielles visant à façonner un avenir plus durable pour l'industrie audiovisuelle.

Un milieu de travail flexible et favorable au développement

Dans le souci d'assurer un environnement de travail sain et stimulant, l'ONF a renforcé ses communications internes en déployant plusieurs mesures concrètes pour favoriser le dialogue au sein de l'institution. Parmi celles-ci : la tenue de rencontres trimestrielles entre la commissaire et l'ensemble du personnel, la nomination d'une personne responsable des communications internes, la création de messages types pour la communication opportune d'informations urgentes et de sondages ad hoc sur des sujets importants, etc. L'ONF a aussi revitalisé son programme de reconnaissance du personnel ayant cinq années et plus d'expérience.

D'autre part, l'ONF a mis à jour son plan de relève pour les postes de direction et a terminé le travail sur les profils de compétences et de comportements attendus pour l'ensemble du personnel. Au cours de l'année, l'ONF a également réalisé son ambitieux projet de réaménagement de ses locaux afin d'accueillir des membres du personnel de Téléfilm Canada dans son bureau d'Halifax et de préparer l'arrivée de l'équipe de Patrimoine canadien à son siège social de Montréal. Réalisé en étroite collaboration avec les institutions concernées ainsi qu'avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), ce projet a permis à l'ONF d'optimiser considérablement l'utilisation de ses espaces et de diminuer son empreinte écologique.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 10 : Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 10 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Budget principal des dépenses	11 388 473	14 908 012
Fonds renouvelable	0	79 884
Total des dépenses	11 388 473	14 987 896
Équivalents temps plein	73	78

La [section Finances de l'infographie de l'ONF dans l'InfoBase du GC](#) et la [section Personnel de l'infographie de l'ONF dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada sont tenus d'attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

Résultats de l'ONF pour 2024-2025

Tableau 11 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones¹

Comme il est indiqué dans le tableau 11, l'ONF a attribué 5.22 % de la valeur totale de tous ses marchés à des entreprises autochtones au cours de l'exercice.

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultats 2024-2025
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones ² (A)	527 719\$
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones (B)	23 329 812 \$
Valeur des exceptions approuvées par l'administratrice générale (C)	13 213 837 \$
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones $[A / (B - C) \times 100]$	5.22 %
- ¹ Le terme « marché » désigne un accord contraignant portant sur l'acquisition d'un bien, d'un service ou d'une construction, à l'exclusion des baux immobiliers. Il comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 \$. - ²Aux fins de la cible d'un minimum de 5 %, les données présentées dans ce tableau reposent la définition d'une entreprise autochtone établie par Services aux Autochtones Canada, comme étant soit : ○ une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné, un conseil de bande ou un conseil tribal; ○ une entreprise inscrite au Répertoire des entreprises autochtones; ○ une entreprise qui est inscrite à une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne.	

L'ONF a appliqué des exceptions majoritairement pour le personnel créatif, car en vertu de la *Loi sur le statut de l'artiste*, l'ONF est légalement tenu de respecter les conditions de neuf ententes collectives négociées avec des associations d'artistes accréditées. Ces ententes établissent des conditions minimales obligatoires et des contrats standards pour l'engagement de personnel créatif tel que les réalisateurs et réalisatrices, les scénaristes et les interprètes. Il est important de noter que la Loi ne requiert pas que les artistes, autochtones ou non, soient enregistrés ou incorporés pour bénéficier de ces ententes. Imposer une telle exigence uniquement aux artistes autochtones n'est pas prévu par les ententes et pourrait être contesté légalement comme discriminatoire. Le processus d'approvisionnement de l'ONF pour le personnel créatif est exempté des règles traditionnelles d'appel d'offres, en raison de la nature unique de la production audiovisuelle. Les équipes de projet sont plutôt sélectionnées selon les besoins artistiques, techniques et contextuels, avec une analyse globale de la valeur optimale appliquée à l'échelle du projet. Cette approche assure souplesse et équité tout en respectant les normes de l'industrie et les principes de la Loi.

Nous avons attribué un plus grand nombre de marchés que prévu à des entreprises autochtones pour biens informatiques et audiovisuels à la suite d'efforts dans la poursuite du développement d'outils et de rapports afin de contrôler la qualité des données dans le système financier et dans

l'opérationnalisation des processus liés à l'approvisionnement autochtone et à la formation du personnel concerné.

Dans son Plan ministériel pour 2025-2026, l'ONF prévoyait que, d'ici la fin de l'exercice 2024-2025, il aurait attribué 3.2 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

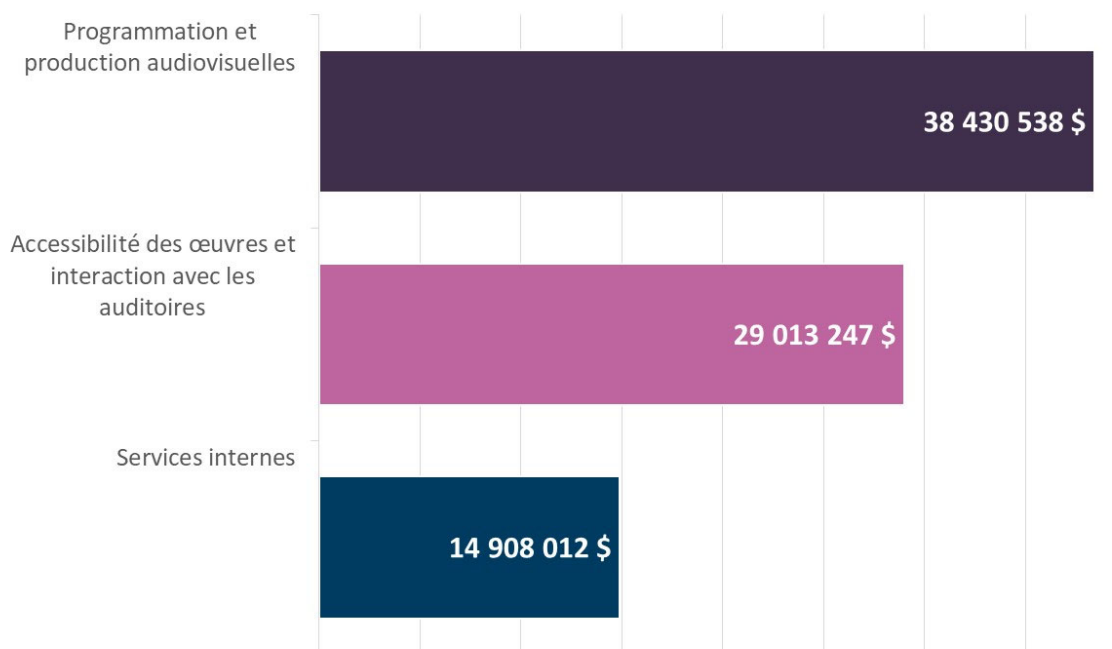
- Dépenses
- Financement
- Faits saillants des états financiers
- Ressources humaines

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues et réelles du ministère de 2022-2023 à 2027-2028.

Graphique 1 : Dépenses réelles par responsabilité essentielle en 2024-2025

Le graphique 1 montre les dépenses que le ministère a engagées en 2024-2025 pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.



Version textuelle du graphique 1

Responsabilité essentielle	Dépenses réelles en 2024-2025
Programmation et production audiovisuelles	38 430 538
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	29 013 247
Services internes	14 908 012

Analyse des dépenses réelles par responsabilité essentielle

Les dépenses réelles financées à même les autorisations principales sont réparties entre les responsabilités essentielles de l'Office national du film et les services internes. La programmation et la production audiovisuelles représentent 38,4 millions de dollars (47 %), l'accessibilité des œuvres et l'interaction avec les auditoires représentent 29,0 millions de dollars (35 %) et les services internes représentent 14,9 millions de dollars (18 %) des dépenses totales.

Le graphique ne fait pas état des dépenses financées à même le fonds renouvelable de l'ONF. Ce fonds sert à financer le fonds de roulement et les acquisitions d'immobilisations ; il est remboursé périodiquement par les autorisations principales votées qui sont présentées ci-dessus.

Recentrer les dépenses gouvernementales

Dans le budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 14,1 milliards de dollars sur cinq ans à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards chaque année par la suite.

Bien qu'il ne fasse pas officiellement partie de l'exercice de réduction des dépenses, afin de respecter l'esprit de cet exercice, l'ONF a pris les mesures suivantes en 2024-2025 :

- Examen approfondi des dépenses de l'organisation, qui a entraîné une réduction nette de 55 postes à temps plein (15 % des effectifs) ;
- Optimisation des effectifs, des pratiques et des outils de gestion dans toute l'organisation :
 - Regroupement de l'expertise technique de production sous la direction des technologies afin d'optimiser la gestion des licences et des besoins en équipement ;
 - Centralisation des équipes administratives, rééquilibrage des équipes de production et déploiement d'un outil de suivi des projets en direct pour accroître l'efficacité ;
 - Recentrage des équipes de la distribution et du marketing pour améliorer l'engagement avec les auditoires.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 12 : Dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 12 montre l'argent que l'ONF a dépensé au cours de chacun des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2024-2025	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Autorisations votées du budget principal des dépenses			
Programmation et production audiovisuelles	37 207 556	42 993 767	• 2022–2023 : 38 377 459 • 2023–2024 : 36 401 156 • 2024–2025 : 38 430 538
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	23 358 053	28 283 559	• 2022–2023 : 23 332 571 • 2023–2024 : 23 041 297

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2024-2025	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
			• 2024–2025 : 29 013 247
Total partiel	60 565 609	71 277 326	• 2022–2023 : 61 710 030 • 2023–2024 : 59 442 453 • 2024–2025 : 67 443 785
Services internes	11 388 473	13 429 320	• 2022–2023 : 10 731 370 • 2023–2024 : 11 936 115 • 2024–2025 : 14 908 012
Total	71 954 082	84 706 646	• 2022–2023 : 72 441 400 • 2023–2024 : 71 378 568 • 2024–2025 : 82 351 797
Autorisations du Fonds renouvelable			
Programmation et production audiovisuelles	0	7 151 854	• 2022–2023 : 193 • 2023–2024 : 5 172 • 2024–2025 : 3 083
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	0	4 489 770	• 2022–2023 : (43 106) • 2023–2024 : 201 755 • 2024–2025 : 40 231
Total partiel	0	11 641 624	• 2022–2023 : (42 913) • 2023–2024 : 206 927 • 2024–2025 : 43 314
Services internes	0	2 189 036	• 2022–2023 : 49 383 • 2023–2024 : 21 287 • 2024–2025 : 79 884
Total	0	13 830 660	• 2022–2023 : 6 470 • 2023–2024 : 228 214 • 2024–2025 : 123 198
Autorisations totales			
Programmation et production audiovisuelles	37 207 556	50 145 621	• 2022–2023 : 38 377 652 • 2023–2024 : 36 406 328 • 2024–2025 : 38 433 621
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	23 358 053	32 773 329	• 2022–2023 : 23 289 465 • 2023–2024 : 23 243 052 • 2024–2025 : 29 053 478
Total partiel	60 565 609	82 918 950	• 2022–2023 : 61 667 117 • 2023–2024 : 59 649 380 • 2024–2025 : 67 487 099
Services internes	11 388 473	15 618 356	• 2022–2023 : 10 780 753 • 2023–2024 : 11 957 402 • 2024–2025 : 14 987 896

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2024-2025	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Total	71 954 082	98 537 306	• 2022-2023 : 72 447 870 • 2023-2024 : 71 606 782 • 2024-2025 : 82 474 995

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

Les autorisations de l'ONF comprennent les dépenses budgétaires votées par le Parlement tous les ans. L'ONF est aussi autorisé à utiliser son fonds renouvelable (par autorisation permanente) pour financer son fonds de roulement et ses acquisitions d'immobilisations. Il rembourse périodiquement ce fonds à même des autorisations votées, en suivant les directives reçues du Conseil du Trésor.

Le budget principal des dépenses établi à 72 millions de dollars comprend le financement de besoins opérationnels critiques, soit 5,3 millions de dollars, comme confirmé au Budget 2023. Le niveau de référence de l'ONF a été réduit de 1,2 million de dollars pour le remboursement des avances de fonds reçues pour le déménagement du bureau central à Montréal. Le projet de déménagement du bureau central s'est principalement déroulé en 2018-2019 et 2019-2020 et l'avance de fonds représentait 14,4 millions de dollars dont le remboursement complet est prévu pour 2030-2031.

Les autorisations votées pouvant être utilisées en 2024-2025, qui s'élèvent à 84,7 millions de dollars, incluent les allocations pour les indexations statutaires rétroactives à la suite de la signature des conventions collectives, ainsi que 3,1 millions de dollars reportés de l'année précédente. Les autorisations totales pouvant être utilisées incluent une affectation bloquée d'un montant de 0,6 million de dollars pour le remboursement du fonds renouvelable dans le cadre des investissements en capital effectués en 2019-2020. Le remboursement de la totalité des investissements a été complété en 2024-2025.

En 2024-2025, les dépenses réelles financées à même les autorisations principales se chiffrent à 82,4 millions de dollars et sont supérieures à celles de l'année précédente, principalement en raison de l'indexation des salaires et du versement de paiements rétroactifs suivant la signature des conventions collectives. Les dépenses incluent également les coûts de transition reliés à l'abolition de postes dans le cadre de la restructuration entreprise afin d'optimiser les processus de travail et d'affaires. L'ONF a entrepris sa modernisation en allégeant les processus internes et en développant des outils d'information décisionnelle, afin de rendre l'organisation plus agile et performante. Les fonds dégagés par l'allègement des structures de travail seront réinvestis dans les projets de production et la programmation, qui sont au cœur du mandat de l'ONF.

La section Finances de [l'infographie pour l'ONF sur l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents.

Tableau 13 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 13 présente les dépenses prévues de l'ONF au cours de trois prochains exercices relativement à ses responsabilités essentielles et à ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027	Dépenses prévues 2027-2028
Autorisations votées du budget principal des dépenses			
Programmation et production audiovisuelles	37 920 032	38 005 560	38 005 560
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	22 961 618	23 065 621	23 065 621
Total partiel	60 881 650	61 071 181	61 071 181
Services internes	12 391 238	12 442 555	12 442 555
Total	73 272 888	73 513 736	73 513 736
Autorisations du Fonds renouvelable			
Programmation et production audiovisuelles	0	0	0
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	0	0	0
Total partiel	0	0	0
Services internes	0	0	0
Total	0	0	0
Autorisations totales			
Programmation et production audiovisuelles	37 920 032	38 005 560	38 005 560
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	22 961 618	23 065 621	23 065 621
Total partiel	60 881 650	61 071 181	61 071 181
Services internes	12 391 238	12 442 555	12 442 555
Total	73 272 888	73 513 736	73 513 736

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

Les autorisations du fonds renouvelable servent à financer le fonds de roulement et les acquisitions d'immobilisations ; ce fonds est remboursé périodiquement par les autorisations votées du budget principal des dépenses.

L'ONF estime ses dépenses du budget principal des dépenses à 73,3 millions de dollars en 2025-2026, sous réserve de l'approbation du Parlement. Ce niveau de référence inclut les ajustements pour indexations salariales confirmées. Le financement des besoins opérationnels critiques inclus dans le Budget 2023 pour les années 2023-2024 et 2024-2025 est exclu du niveau de référence à partir de 2025-2026.

La nécessité de recourir au fonds renouvelable pour financer des investissements sera déterminée en fonction des besoins.

Il est également important de souligner que le niveau de référence de l'ONF a été réduit de 1,2 million de dollars pour le remboursement des avances de fonds reçues pour le déménagement du bureau central à Montréal. Cette réduction représente un remboursement total de 14,4 millions de dollars qui sera complété en 2030-2031.

La section Finances de [l'infographie pour l'ONF sur l'InfoBase du GC](#) présente [des renseignements financiers plus détaillés liés à des exercices futurs](#).

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Consultez la [page sur les Budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur les autorisations de financement.

Graphique 2 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 2 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.



Version texte du graphique 2

Le graphique 2 comprend les renseignements qui suivent dans un graphique à barres.

Exercice	Postes législatifs	Crédits votés	Total
2022-2023	0	72 441 400	72 441 400
2023-2024	0	71 378 568	71 378 568
2024-2025	0	82 351 797	82 351 797
2025-2026	0	73 272 888	73 272 888
2026-2027	0	73 513 736	73 513 736
2027-2028	0	73 513 736	73 513 736

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Le graphique ne fait pas état des dépenses financées à même le fonds renouvelable de l'ONF. Ce fonds sert à financer le fonds de roulement et les acquisitions d'immobilisations ; il est remboursé périodiquement par les autorisations principales votées qui sont présentées ci-dessus.

Les dépenses de 2024-2025 et des années précédentes comprennent le financement de besoins opérationnels critiques à hauteur de 5,3 millions de dollars. Ce financement est exclu du niveau de référence à partir de 2025-2026.

Les dépenses réelles de 2024-2025 sont supérieures aux dépenses de 2022-2023 et de 2023-2024, principalement en raison du paiement des révisions salariales rétroactives à la suite de la signature des conventions collectives.

Le remboursement du fonds renouvelable pour les investissements faits en 2019-2020 a été complété en 2024-2025 par une affectation annuelle bloquée. La somme bloquée représentait 1,7 million de dollars en 2021-2022, 1,5 million de dollars en 2022-2023, et 0,6 million de dollars en 2023-2024 et en 2024-2025.

L'ONF a reçu des fonds pour financer le déménagement de son bureau central à Montréal, qui a eu lieu en 2019-2020. L'organisation remboursera la somme de 14,4 millions de dollars par une diminution de 1,2 million de dollars de son allocation annuelle, dont le paiement complet est prévu en 2030-2031.

Consultez les [Comptes publics du Canada](#) pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives de l'ONF.

Faits saillants des états financiers

[Les états financiers audités de l'ONF pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.](#)

Tableau 14 : État condensé des résultats (audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 (en dollars)
Le tableau 14 résume les charges et les revenus pour 2024-2025 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats prévus 2024-2025	Différence (réels moins prévus)
Total des charges	82 085 000	78 115 000	3 970 000
Total des revenus	3 422 000	4 101 000	(679 000)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	78 663 000	74 014 000	4 649 000

Analyse des charges et des revenus pour 2024-25

Les revenus constatés en 2024-2025 ont diminué en comparaison des résultats prévus. Cela s'explique en majeure partie par la facturation des revenus tirés des partenariats sur les projets.

Les dépenses sont constatées selon la comptabilité d'exercice.

L'augmentation entre les résultats réels atteints en 2024-2025 et les résultats prévus provient principalement de l'ajustement des salaires au titre des augmentations statutaires à la suite de la signature des conventions collectives.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2024-2025 proviennent de [l'état des résultats prospectif et les notes de 2024-2025](#) de l'ONF.

Tableau 15 : État condensé des résultats (audité) pour les exercices 2023-2024 et 2024-2025

Le tableau 15 résume les charges et les revenus réels et montre le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats réels 2023-2024	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des charges	82 085 000	81 766 000	319 000
Total des revenus	3 422 000	5 630 000	(2 208 000)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	78 663 000	76 136 000	2 527 000

Analyse des différences de charges et de revenus entre 2023-24 et 2024-25

Les revenus constatés en 2024-2025 ont diminué en comparaison des résultats de l'année précédente. Cela s'explique en majeure partie par la facturation des revenus tirés des partenariats sur les projets.

Les dépenses sont constatées selon la comptabilité d'exercice.

Les résultats réels atteints en 2024-2025 sont comparables aux résultats de l'année précédente. La réorganisation des structures de travail a conduit à une réduction importante des effectifs. Des coûts de transition ont été reconnus au cours de l'année 2024-2025. Les fonds dégagés seront réinvestis dans les projets de production et la programmation, qui sont au cœur du mandat de l'ONF.

Tableau 16 : État condensé de la situation financière (audité) au 31 mars 2025 (en dollars)

Le tableau 16 fournit un résumé des montants que le ministère doit ou doit dépenser (passifs) et de ses ressources disponibles (actifs), ce qui aide à déterminer la capacité du ministère à mettre en œuvre des programmes et des services.

Renseignements financiers	Exercice en cours (2024-2025)	Exercice précédent (2023-2024)	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des passifs nets	12 289 000	17 397 000	(5 108 000)
Total des actifs financiers nets	6 260 000	6 221 000	39 000
Dette nette du ministère	6 029 000	11 176 000	(5 147 000)
Total des actifs non financiers	19 328 000	20 840 000	(1 512 000)
Situation financière nette du ministère	13 299 000	9 664 000	3 635 000

Analyse du passif et de l'actif du département depuis le dernier exercice fiscal

La diminution du total des passifs nets résulte du paiement rétroactif des augmentations salariales statutaires provisionnées au cours des dernières années, ainsi que de la diminution des soldes de vacances à la suite de la réduction des effectifs.

Le total des actifs financiers nets est comparable à l'année précédente.

La dette du ministère représente l'écart entre le total des passifs nets et le total des actifs financiers nets.

La diminution du total des actifs non financiers résulte de l'amortissement des immobilisations acquises dans le cadre du plan d'investissement, qui est supérieur aux investissements en capital de l'année en cours.

La situation financière nette du ministère augmente du fait de la diminution des provisions et de la valeur des immobilisations.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.

Tableau 17 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes
Le tableau 17 présente un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées aux responsabilités essentielles et aux services internes de l'ONF pour les trois derniers exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2022-2023	Équivalents temps plein réels 2023-2024	Équivalents temps plein réels 2024-2025
Programmation et production audiovisuelles	151	147	118
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	159	160	146
Total partiel	310	307	264
Services internes	71	77	78
Total	381	384	342

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

Le niveau des ressources humaines a été réduit en 2024-2025 à la suite de la réorganisation amorcée en 2023-2024, qui comprenait la fermeture des studios interactifs et l'allégement des structures de travail et des processus internes. Les fonds dégagés seront réinvestis à terme dans les projets de production et la programmation, qui sont au cœur du mandat de l'ONF.

Les ressources humaines allouées aux services internes demeurent à un niveau comparable à l'année précédente.

Tableau 18 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 18 présente les équivalents temps plein prévus pour les responsabilités essentielles et les services internes de l'ONF au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Équivalents temps plein prévus en 2027-2028
Programmation et production audiovisuelles	125	125	125
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	152	152	152
Total partiel	277	277	277
Services internes	75	75	75
Total	352	352	352

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

L'ONF entreprend la mise en œuvre de son plan stratégique, en poursuivant l'optimisation de sa nouvelle structure afin d'évoluer avec la modernisation du paysage audiovisuel canadien.

Les initiatives pour alléger les structures de travail et les processus internes ont permis une diminution des ressources humaines d'environ 10 %, reflétée dans les trois prochains exercices. Les fonds dégagés seront réinvestis dans les projets de production et la programmation, qui sont au cœur du mandat de l'ONF.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de l'ONF :

- [Analyse comparative entre les sexes plus](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre de tutelle : L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député, Ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles

Administratrice générale : Suzanne Guèvremont, commissaire du gouvernement à la cinématographie et présidente de l'ONF

Portefeuille ministériel : Patrimoine canadien

Instrument habilitant : [Loi sur le cinéma](#), L.R.C., ch. N-8

Année de constitution ou de création : 1939

Autre : Le conseil d'administration de l'ONF est composé de huit membres, soit la commissaire du gouvernement à la cinématographie, qui agit à titre de présidente, la directrice générale de Téléfilm Canada (membre de droit) et six autres personnes nommées par le gouverneur en conseil. À l'exception de la commissaire et de la directrice générale de Téléfilm Canada, les membres du conseil sont désignés pour un mandat de trois ans. Le rôle du conseil est principalement de définir les orientations stratégiques de l'ONF et d'en surveiller les résultats. Il approuve, entre autres, ses plans stratégiques et ses budgets.

Coordonnées du ministère

Adresse postale :

Office national du film du Canada
1501, rue de Bleury
Montréal (Québec)
Canada H3A 0H3

Numéro de téléphone : 1-800-267-7710

Adresse courriel : rapports@onf-nfb.gc.ca

Sites Web :

www.onf.ca

www.canada.ca/fr/office-national-film.html

Médias sociaux

<https://www.facebook.com/onf.ca>

<http://www.twitter.com/onf/>

<https://vimeo.com/lonf>

<https://www.youtube.com/user/onf>

https://www.instagram.com/onf_nfb/

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique qui aide à comprendre les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur différentes personnes. Le fait d'appliquer l'ACS Plus aux politiques, aux programmes et aux initiatives permet de déterminer les différents besoins des personnes touchées, les façons d'être plus réceptif et inclusif ainsi que les méthodes permettant de prévoir et d'atténuer les obstacles potentiels à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap,

l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Objectif quantitatif ou qualitatif, mesurable, qu'un ministère, un programme ou une initiative envisage d'atteindre dans un délai déterminé.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers ainsi que paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Dépenses et recettes nettes liées aux prêts, aux placements et aux avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Entreprise autochtone (Indigenous business)

Dans le cas d'un rapport sur les résultats ministériels, il s'agit de toute entité qui répond aux critères de Services aux Autochtones Canada, à savoir être détenue et gérée par des aînés, des conseils de bande et des conseils tribaux, être inscrite dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#) ou être inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires de traités modernes.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne dans un budget ministériel. Le calcul d'un équivalent temps plein correspond au nombre des heures de travail d'un employé divisé par le nombre d'heures d'une semaine de travail à temps plein d'un employeur. Par exemple, un employé qui travaille 20 heures pendant une semaine de travail normale de 40 heures représente un équivalent temps plein de 0,5.

indicateur de rendement (performance indicator)

Mesure qualitative ou quantitative qui évalue les progrès réalisés en vue d'atteindre un résultat au niveau d'un ministère ou d'un programme, ou les produits ou résultats attendus d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative ou qualitative qui évalue les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Un programme, un projet ou une autre initiative dans le cadre desquels deux ou plusieurs ministères fédéraux reçoivent des fonds pour travailler conjointement pour atteindre un résultat commun généralement lié à une priorité gouvernementale, et dans le cadre duquel les ministres concernés conviennent de le désigner comme horizontal. Des exigences particulières en matière de rapports doivent être respectées, notamment celle imposée au ministère responsable de rendre compte des résultats ministériels et des dépenses regroupés.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend respecter ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Rapport qui décrit les activités prévues et le rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan, projet ou activité sur lequel un ministère met l'accent et dont il rendra compte au cours d'une période de planification particulière. Il s'agit de ce qui importe le plus ou ce qui doit être réalisé en premier en vue d'obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales (government priorities)

Dans le rapport sur les résultats ministériels de 2024-2025, les priorités du gouvernement sont les thèmes généraux qui définissent le programme du gouvernement comme il a été annoncé dans le [discours du Trône de 2021](#).

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Ce qu'un ministère a fait en utilisant ses ressources pour atteindre ses résultats, dans quelle mesure ces résultats correspondent aux objectifs du ministère et dans quelle mesure les leçons apprises ont été déterminées.

répertoire des programmes (program Inventory)

Une liste qui recense tous les programmes du ministère et les ressources qui contribuent à l'exercice des responsabilités essentielles du ministère et à la réalisation de ses résultats.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les résultats ministériels énumérés pour une responsabilité essentielle correspondent aux résultats que le ministère cherche à obtenir ou sur lesquels il souhaite exercer une influence.

résultat (result)

Un résultat ou un produit lié aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative.

résultat ministériel (departmental result)

Résultat de haut niveau lié aux responsabilités essentielles d'un ministère.